

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 octobre 2024

RESTAURER UN SYSTÈME DE RETRAITE PLUS JUSTE EN ANNULANT LES DERNIÈRES RÉFORMES PORTANT SUR L'ÂGE DE DÉPART ET LE NOMBRE D'ANNUITÉS - (N° 475)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° 43

présenté par
M. Ménagé

ARTICLE 2 OCTIES

I. – À la première phrase, substituer aux mots :

« l’impact »

les mots :

« les effets ».

II. – En conséquence, à la deuxième phrase, substituer aux mots :

« s’attache en outre à mettre »

le mot :

« met ».

III. – En conséquence, à la même phrase, supprimer le mot :

« dites ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel clarifiant diverses expressions.